



FO REÇU PAR LE CHEF DE CABINET ADJOINT DU PREFET COMPTE RENDU

Le 6 juillet 2026, une délégation **FO** fonction publique a été reçue par le chef de cabinet adjoint du préfet du Rhône.

Cette délégation était composée du secrétaire départemental de la **FGF FO 69**, de deux secrétaires **FO** éducation nationale, un secrétaire **FO** préfecture et un représentant **FO Justice**.

Nous avons pu échanger sur les sujets nationaux communs et ce fût l'occasion de faire remonter nos revendications.

- 862000 fonctionnaires sont en dessous du SMIC, soit tous ceux en dessous de l'indice 380. **FO** demande une revalorisation immédiate des salaires des collègues concernés à hauteur de 1,2 fois le SMIC pour les catégories C, 1,4 fois pour les B et 1,6 fois pour les A en pied de grille.
- Perte de 10% de salaire en cas d'arrêt maladie. **FO** demande l'abrogation de cette loi injuste.
- Point d'indice : **FO** demande son dégel immédiatement.
- Indemnité de résidence : **FO** demande sa revalorisation à 3% au vu des prix de l'immobilier et de la difficulté à se loger.

Sur les sujets spécifiques à notre administration, nous avons pu évoquer le problème de la surpopulation pénale et du pouvoir d'achat des collègues.

FO Justice sollicite la préfecture sur le nombre croissant d'OQTF prononcé et non exécuté. Ces derniers représentent plus de 20% de la population pénale sur les maisons d'arrêts de Corbas et de Villefranche. Nous sommes le préfet afin d'intervenir auprès des différents consuls pour une mise en œuvre rapide de leur exécution. Cela permettra une amélioration des conditions de travail des collègues ainsi que des conditions de détention.

Le chef de cabinet adjoint nous dit être au fait de la situation et que le préfet suit ce dossier de près. Il a nommé un conseiller diplomatique afin de traiter au mieux la situation.



UISP LYON

FO Justice a sensibilisé son interlocuteur sur la mutuelle unique du ministère de la Justice qui a fait perdre du pouvoir d'achat aux collègues depuis sa mise en application (Même constat dans l'Education Nationale et les Impôts). Nous demandons que les tarifs soient revus à la baisse.

FO Justice a dénoncé le fonctionnement de la DGAP qui à ce jour, n'a toujours pas régularisé les HS des personnels de surveillance, l'IFO des officiers et l'IFSE des administratifs, alors que les collègues travaillent sans relâche pour que les établissements n'explorent pas.

FO Justice a sensibilisé son interlocuteur sur la difficulté à se loger sur le département car les logements sont rares et très chers. La plupart des agents viennent de territoires ultramarins, sans connaissance de la région et doivent se loger à minimum une heure pour trouver un logement à un prix raisonnable.

Suite à cet entretien, nous attendons des réponses rapides et claires de la part du préfet et vous tiendrons au courant des avancées.

FO Justice est et restera toujours en soutien des collègues qui, tous les jours, assurent la continuité du service public, quelles que soient les conditions.

UISP - FO **Justice** LYON

Le 8 juillet 2026

